

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL744

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 14

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« difficile »

le mot :

« difficiles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.